

Calendrier des instances :

Même si le dialogue social a du plomb dans l'aile, même si les CAPA ont disparu, nous continuons de vous représenter dans diverses instances, régulièrement convoquées. Petit aperçu...

CDEN (conseil départemental de l'éducation nationale)

CDEN 16 : 14 octobre

CDEN 17 : 8 octobre

CDEN 79 : /CDEN 86 : courant novembre

CHSCTA : 3 Novembre

CHSCTD 16 : 8 octobre et 5 novembre

CHSCTD 17 : 15 octobre

CHSCTD 79 : 1er décembre

Comité technique académique :

lundi 2 novembre (à confirmer)

GT préparatoire le vendredi 9 octobre

Comité de suivi de la réforme du lycée :

jeudi 15 octobre

CAPA agrégés et certifiés (situation des collègues de Melle) : les 12, 13, 14 et 16 octobre

Le bilan de la rentrée n'est pas officiellement fait dans les instances académiques ou départementales mais dans nos collèges et lycées, la réalité est bien celle là : des effectifs surchargés dans les classes, des heures supplémentaires imposées, la mise en œuvre des réformes, des services de vie scolaire au bord de l'implosion. La crise sanitaire est un facteur aggravant mais n'explique pas, à elle seule, la dégradation des conditions de travail et d'emploi des personnels.

Dans ce contexte, alors que la politique gouvernementale affiche 100 Milliards d'€uro d'aides au secteur privé, les perspectives du budget 2021 de l'Education Nationale prévoient une réduction supplémentaire de 1800 emplois dans le second degré, quand les effectifs continuent d'augmenter. La casse se poursuit donc ! JM Blanquer excelle encore une fois dans le grand écart entre la parole et les actes : un Grenelle des professeurs pour disserter sur la revalorisation et le bien être au travail et d'autre part, un budget d'austérité et le risque de redéfinition de nos métiers, si peu attractifs que fin septembre, on manque déjà cruellement de remplaçants en anglais, économie-gestion dans notre académie...

Nous avons déjà dénoncé la surdité des dasen, rectrice et ministre. Alors, il va nous falloir parler plus fort pour nous faire entendre. Les services DPE et DRH sont devenus muets, ne prennent pas en compte les situations particulières des personnels ni ne prennent la peine de répondre aux organisations syndicales. Les services sont beaucoup plus mobilisés pour préparer des conseils de discipline que les CAPA « classe exceptionnelle » !

Dans les établissements, sous couvert d'autonomie grandissante, les chefs d'établissement mènent une politique du « sauve qui peut » : dédoublement, options, services à partager, HSA... La souffrance au travail s'installe. La reconnaissance n'y est plus. La colère gronde ; il nous faudra la manifester dans les prochaines journées d'action.

Tous ensemble, nous devons redonner du sens au collectif dans les établissements, en nous réunissant en heures d'information syndicale, en faisant face à l'administration dans les instances et réunions pédagogiques de nos établissements. Mieux informés, mobilisés, en re-adhérant ou en faisant adhérer au Snes-Fsu, nous serons plus forts dans nos collèges, nos lycées et dans les instances.

Alain Héraud

Formation syndicale : un droit... un besoin... un vrai temps de réflexion et d'échanges...

Inscription, rien de plus simple : RDV sur la page de notre site et suivez les liens !

Ensuite, et un mois avant la date, remettez votre **autorisation** par la voie hiérarchique (modèles sur notre site/Rubrique Vie syndicale « modèles de courriers »)

Il est **urgent** de le faire pour les stages « Réformes du lycée » et « Entrée dans le métier, mutations... à destination des fonctionnaires stagiaires » : autorisations avant les vacances de Toussaint !!



La vie scolaire, creuset des tensions scolaires

On sait que l'activité de la vie scolaire revêt souvent un caractère protéiforme de par sa nature. A la croisée des chemins éducatifs et pédagogiques, elle est aussi confrontée à une cruelle logique de terrain où l'on a vu se restreindre les équipes pluri-professionnelles. Dans mon petit collège rural, cela fait déjà longtemps qu'on a pris acte du manque de personnels médicaux, sociaux. Cela fait déjà longtemps qu'on n'a plus de médecin scolaire, que l'infirmière ne vient qu'une journée et demie par semaine, que l'assistante sociale et la PsyEN font ce qu'elles peuvent sur un secteur géographique immense. Et pourtant les besoins sont là et il faut bien répondre aux sollicitations des élèves et des familles. Un exemple : cela fait déjà longtemps que les médicaments et les ordonnances sont à la vie scolaire pour les élèves qui suivent un traitement. On nous a même formés à pratiquer les piqûres d'insuline pour des élèves diabétiques ! Tous les jours, les AED doivent faire face à ce qu'ils appellent- sans mépris aucun- la « bobologie » : tous les maux physiques mais aussi psychologiques des élèves. Ce qui leur prend pas mal de temps.

De l'autre côté, les enseignants à temps plein titulaires de leur poste sont aussi moins nombreux qu'auparavant. Conséquences : le nombre d'adultes a diminué et tout le monde travaille à flux tendu, sans compter ses heures ni sa peine, au-delà des missions qui sont les siennes. La vie scolaire est donc amenée à faire du lien avec les profs pour faire avancer les élèves sur les heures d'étude ou pendant « Devoirs Faits », faire passer des devoirs ou des consignes, récupérer des travaux... Cela aussi ça prend du temps ! Sans compter les tâches essentielles qui nous incombent : surveillance des études et de la cour, du self, des mouvements des élèves, suivi des absences et médiations, ouverture du portail à chaque heure, travail administratif, liens avec les familles...

Mais ça, c'était avant la crise sanitaire. Depuis, les tâches annexes se multiplient : faire respecter les gestes barrières et la distanciation sociale (mission impossible avec des ados!), veiller aux sens de circulation, mettre en œuvre le traçage au self (puisque les repas en quinconce ne sont matériellement pas possibles), désinfecter les mains à

chaque entrée dans le bâtiment, faire le suivi des élèves absents pour cause d'éviction (tests, cas contacts), rassurer les parents inquiets et leur expliquer les mesures liées au protocole... Et comme si cela ne suffisait pas encore, des arrêtés viennent d'être pris, qui, comme en Charente et en Vienne, obligent au port du masque dans un périmètre de 50 mètres autour des établissements scolaires en particulier. Qui pour faire respecter une telle règle ? Les vies scolaires encore ?

Depuis le début de l'année scolaire, les tensions augmentent car les points de frictions sont nombreux : avec la direction qui traque les moindres manquements dans l'application des règles, avec les agents débordés et mis sous pression par les mesures sanitaires, avec certains enseignants qui aimeraient bien que la vie scolaire prenne en charge le rattrapage des cours de tous les élèves absents, avec des parents qui négocient pour que leur enfant porte une visière inefficace plutôt qu'un masque. Et à chaque fois qu'une nouvelle contrainte apparaît, les différents acteurs de la communauté scolaire essaient de se « refiler la patate chaude ». Curieusement, on fait souvent appel à la vie scolaire pour y faire face. Sans doute parce que nous exerçons à la croisée des chemins mais aussi parce que nous ne rappelons pas assez le contour de nos missions. Il faut donc batailler au quotidien pour légitimer notre action et éviter que la vie scolaire ne soit le déversoir de toutes les tensions.

Enfin, qu'arrive-t-il lorsque les AED sont en éviction soit parce qu'ils sont cas contacts soit parce qu'ils présentent des symptômes ? La machine se grippe et plus rien ne fonctionne, comme on a pu le voir aux collèges Rabelais de Poitiers et Gérard Philippe de Chauvigny. Au moins cela aura-t-il permis de montrer que notre action est essentielle et que nous ne sommes pas assez nombreux pour faire face à cette pandémie.

Conclusion : NON cette rentrée n'est pas « normale » et OUI il faut recruter, à l'instar de l'Italie et de l'Espagne et comme le SNES-FSU l'a montré depuis des mois.

Julien Dupont

Prof d'anglais fatigués, désabusés mais pourquoi donc ?

2018, encore une réforme, oh non ! Une spécialité pour l'anglais, LLCE (Langues, Littératures et Cultures Etrangères)- 4h en Première et 6h en Terminale- ah intéressant ! Alors on se lance, on prépare, on regarde le programme limitatif - qui porte vraiment bien son nom- on se dit que le choix des nouvelles de Poe est vraiment très ambitieux mais on sait que les élèves aiment travailler sur le gothique; alors on s'accroche. On prépare tout l'été, en même temps que les nouveaux programmes de Seconde et de Première... Soyons fous !

La rentrée 2019 faite, quelques mois plus tard, on apprend qu'il y aura une nouvelle Spé, Anglais Monde Contemporain car la LLCE est jugée un peu trop littéraire. On s'étonne... oui il faut lire mais pour aborder Oscar Wilde, il faut aussi travailler tout le contexte historique, social, culturel... De cette nouvelle Spé, nous ne savons pas grand-chose... Certains secondes la choisissent ; les Premières se répartissent à peu près à part égale pour pouvoir faire Première Spé LLCE ou Spé AMC en Terminale; beaucoup hésitent... Oui nous proposerions les deux.. jusqu'à juin, où on apprend qu'on ne proposera AMC qu'en Première.. on nous dit que c'est parce qu'il n'y avait pas assez d'élèves ; on se dit que c'est peut-être plutôt parce que les textes officiels ne sont pas sortis (ils sortiront fin juillet).

L'été s'installe : il faut bosser le lourd programme de Terminale spé, LLCE pour nous, mais aussi bien sûr, le nou-

veau programme de terminale tronc commun ; c'est parti pour 8 h de cours à imaginer complètement; on se fait plaisir aussi, jusqu'à ce qu'on apprenne que la synthèse (épreuve écrite) que les élèves qui abandonnent la Spé en Première devaient passer est remplacée par un oral. Hop, pou-belle tout le boulot !

Le 26 août, déjà éreinté avant même de reprendre et assez stressé- 6 heures / semaine faut assurer- on apprend (via un espace de partage créé par des collègues qui ont bien senti que pour survivre, il fallait mutualiser) que le programme de LLCE pouvait être allégé et que deux œuvres étaient obligatoires au lieu de trois. Comme on n'avait rien préparé de tout l'été, on l'a très très très bien pris ! On apprend encore que l'épreuve de Terminale a été raccourcie mais pas dans son contenu: des films au programme qui datent de 1956 ou 1957... c'est vrai que le cinéma anglo-saxon est assez limité ! Des oraux évalués par qui ? Où ? personne ne sait... Des épreuves communes de tronc commun à préparer et corriger ... et certainement plein d'autres choses qu'on a refoulées. On peut aussi penser que la Spé LLCE finira par disparaître au profit d'AMC.. Donc tout ça pour 1 an ou 2...

Allez ! on a déjà fait le mois de septembre, masqués.. autant dire que les progrès à l'oral sont sûrement là ! Enfin on ne sait pas trop, on n'entend pas !

Un de ces profs d'anglais fatigués

Lycées : au bord du chaos !

Pendant que certains agitent le « chiffon rouge » de la tenue républicaine, alors qu'on ne parle que de conditions sanitaires du fait des pratiques irresponsables des responsables qui nous gouvernent, **la déconstruction du lycée, elle, se poursuit dans un silence effrayant.** La « classe » a définitivement explosé pour laisser place à des parcours erratiques, où l'on voit un élève- sans doute pressé avant tout d'avoir son bac plus que préoccupé du Supérieur- associer l'enseignement du HLP avec les SVT, l' HGSP avec la SVT... On voudrait nous persuader qu'il s'agit là de la liberté, de la richesse de la réforme Blanquer ; on est bien plutôt convaincu qu'il s'agit là du non-choix des non-initiés qui risquent de le payer cher quand passera le couperet Parcours-sup.

Les quelques heures où la « classe » se retrouve à 36/37 élèves, comme cela se produit pour au moins 10 classes au lycée Guez de Balzac d'Angoulême, l'impression est d'un patchwork plus que d'un collectif. Des élèves se retrouvent alors, qui ne partagent que peu de centres d'intérêt, ne partagent pas les mêmes ambitions, les mêmes outils, les mêmes connaissances.. La communauté de culture a comme disparu ! A peine l'enseignant de tronc commun aura pu tenter de faire « classe » sur son horaire émietté que déjà les élèves sont dispersés aux quatre coins de l'établissement pour poursuivre leur parcours singulier. A peine le professeur principal- devenu impossible à trouver d'ailleurs- ou le référent- que certains imaginent- s'évertuera à remettre de l'unité là où il n'y a qu'éparpillement...

Alors on aurait pu espérer que le calendrier vienne remettre de la cohérence dans ce qui n'est que cacophonie. Que nenni !! La semaine dernière, le ministre Blanquer, habitué des confidences à BFM s'est ouvert du calendrier du bac au Figaro ! Le BO viendra plus tard !! Au diable les usages ! La modernité jusqu'au bout ! encore qu'avec le Figaro... ! Où l'on apprend que les spécialités- qui se veulent épreuves nationales- seront évaluées du 15 au 17 Mars... et avec deux sujets, pour réduire l'amplitude du calendrier des épreuves (et oui, avec 10 voire 12 spécialités et une cinquantaine de combinaisons possibles, c'est le bazar! Prévisible pourtant..). Ce qui pouvait préserver un dernier étalon vient de sauter encore. Combien de temps pour que le bac soit entièrement livré au local ? Qui ne voit que, en provoquant le chaos, certains réclament déjà la simplification et creusent chaque jour davantage la sépulture du bon vieux bac ? Il restera au Supérieur à instituer ses propres concours de recrutement.. Rappelez vous les « E3C » devenues, l'espace d'un été « EC », qui peuvent se dérouler au gré des impératifs des établissements, dans une période d'avril à juin ! Quant au « grand oral », prévu du 21 juin au 2 juillet, juste avant les épreuves du second groupe (du 7 au 9 juillet), outre que personne ne sait encore ce qui s'y fera vraiment, les 5 mn prévues à l'exposé du parcours de l'élève montrent bien qu'il est toujours question d'individualisation...

Les enseignants qui auront corrigé les spécialités à partir de Mars, qui corrigeront les épreuves pratiques et orales dans la continuité, qui comme les collègues de lettres et de philosophie corrigeront les épreuves de juin (17 juin) pendant que tous les autres corrigeront les EC, qui évalueront le grand oral... l'épuisement les aura depuis longtemps guettés et le risque d'implosion voire de schizophrénie est bien réel, sauf à recréer très vite du sens du collectif : du collectif de réflexion (inscrivez vous vite à notre stage du 24 novembre sur le lycée !), du collectif d'action ! Refusons cet émiettement, ce chaos qui est en train de vider nos métiers de leur sens et de miner la formation de nos élèves !

Les témoignages que vous lirez ici émanent d'enseignants de lycée et disent toute la maltraitance que cette réforme nous inflige...

Christelle Fontaine

#RéformeDuLycée

snès
fsu

Lycée Blanquer :
quand toutes nos craintes
se confirment

Conditions toujours plus dégradées, salaires en berne : ras le bol !

La réforme du lycée s'est pleinement installée pour cette rentrée, avec sa mise en place dans les classes de Terminale. Il est à espérer que nos collègues aient "profité" du confinement pour recharger les batteries: perspective douteuse, compte-tenu des efforts qu'il nous a fallu faire pour tenter de maintenir le lien pédagogique ! La réforme se concrétise par un nombre d'élèves (et donc de corrections) passant du simple au double, avec des classes surchargées. Aussi déplorable cela soit-il aux niveaux pédagogiques et du temps de travail, il semble de plus qu'il faille se persuader, sur le plan sanitaire, que la COVID s'arrête aux portes du lycée... Le collègue devra également jongler entre les incapacités ministérielle et rectorale à donner des directives claires concernant la préparation et la correction à l'examen de HLP et les demandes -légitimes- des élèves à ce sujet. Est-il encore besoin d'évoquer le fameux Grand oral", qui semble devoir avoir tout d'un « petit » sur le plan de la formation des élèves ?

Et pendant ce temps d'anarchie pédagogique, rien ne bouge au niveau de la grille des salaires... Pour tout cela, si l'un de nous se trouvait être insensible à la pensée de Diogène "Le chien" de Sinope, nul doute que la politique gouvernementale actuelle ne le pousse à revoir sa position."

Prof de philosophie désabusé

LVC

Longtemps qu'on en parlait et voilà qu'on y est ! Face à la sortie, poussée dehors !



Je suis prof d'une option, de celles qui ne comptent plus. Plus d'épreuve au bac, même pas de bonus, pas comme ces langues qu'on disait mortes autrefois !

Je suis prof de LVC, autrefois vivante, elle, une langue dont on s'accorde à dire qu'elle est si belle !

Langue C, une spécialité du bac L avant, coef 4 tout de même.

J'avais 30 élèves en seconde il y a deux ans, 15 aujourd'hui, un groupe de moins, 3 heures en moins, rien que le début... Bravo Blanquer !

Je suis une prof ordinaire, de celles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour convaincre et faire aimer.

Et il y en a qui s'accrochent ! 15 élèves inscrits en première à la rentrée sur les 19 ex- seconde. Un tour de force ! Malgré le Covid, malgré la réforme surtout !

15 élèves encore enthousiastes... alors on les bichonne : un emploi du temps aux petits oignons pour qu'ils méditent bien leur choix (16-17h, 17h-18h et 17h-18h le vendredi avec 2 heures de pause avant)

Balayés l'enthousiasme, la détermination de l'élève...et du prof aussi qui baisse la tête, presque coupable.

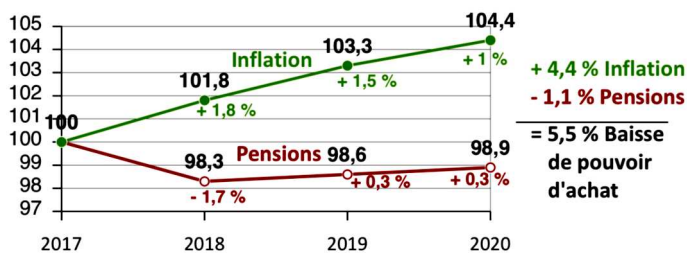
Un emploi du temps à démissionner donc... Une stratégie pour tuer l'option ? En silence alors, sans brutalité, pas tout de suite... mais dans pas trop longtemps quand même. On a besoin d'heures... ailleurs.

Je serai encore cette année une ligne sur un bulletin, une appréciation qui dira la persévérance de celui qui reste, malgré tout ça. Jusqu'à quand ?

Res-Capée

Les retraités, des privilégiés ?

Les retraité(e)s subissent depuis plusieurs années, suite à diverses mesures gouvernementales, une **importante baisse** de pouvoir d'achat. Celui-ci a reculé de 5,5 % uniquement sur ces 3 dernières années (voir graphique ci-dessous).



Les retraité(e)s représentent **80 % des décès** dus au coronavirus, dont la moitié sont survenus en EHPAD et établissements.

Malgré cela, ils(elles) sont stigmatisé(e)s dans le discours gouvernemental comme **privilié(e)s** car n'ayant pas subi les **conséquences financières** de la crise Covid !

Alors même que le temps passé à la retraite a commencé à diminuer à partir de la génération 1951, certains éditorialistes ont affirmé publiquement :

- « *Fallait-il faire tout ça pour des vieux blancs malades ?* » (Christophe Barbier à l'émission sur LCI le 4 mai) ;
- « *Pour sauver quelques vies de personnes âgées, on va mettre au chômage des milliers de gens* » (Christophe Barbier sur BFM) ;
- « *Fallait-il soigner les personnes malades du Covid19 en mobilisant des moyens matériels coûteux, en mettant à mal le capital avec le confinement puisque les malades du Covid19 seraient essentiellement les personnes âgées...* ».

La création d'une **5^{ème} branche** de la Sécurité sociale pour « **l'autonomie** » des personnes âgées et handicapées a été votée par le parlement début août.

Le **rapport VACHEY** tañçant les pistes en vue d'abonder son financement en profite pour proposer d'appauvrir encore plus les retraités en préconisant entre autres les mesures suivantes :

- une **seconde** journée dite de solidarité, d'où **doublément** de la CASA⁽¹⁾ ;
- une nouvelle **augmentation** de la CSG⁽²⁾ pour **les retraité(e)s** dits "aisé(e)s" ;
- une **réduction** du plafond de l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu.



et tout ceci en ouvrant grand les portes de ce **nouveau marché** de la perte d'autonomie aux assurances privées et mutuelles...

La FSU **n'approuve pas** ce dispositif et milite pour que la perte d'autonomie soit couverte par la Sécurité Sociale au même titre que les autres risques subis de la naissance à la mort.

De plus, la loi organique ajoute à la "dette sociale" les 136 milliards de déficit de la Sécurité Sociale induits par les choix du gouvernement pour gérer la crise sanitaire.

Le gouvernement, si l'on en croit les propos du nouveau 1^{er} Ministre, n'a **pas abandonné** le projet de retraite par points, **néfaste** pour tou(te)s les futur(e)s retraité(e)s, particulièrement les femmes, contre lequel nous nous sommes battus à l'automne et l'hiver dernier.

Mais d'ici là, dans le cadre du PLFSS⁽³⁾ 2021 des mesures « paramétriques » rapides comme le **recul de l'âge de départ** à la retraite ou la **hausse de durée de cotisations** sous prétexte de déficit des comptes sociaux sont envisagées. La discussion doit débiter le 15 octobre prochain au Parlement.

Un mouvement des actifs, soutenu par les retraité(e)s de la FSU, a été amorcé, certes modestement, le **17 septembre dernier**. Nous devons, dans l'unité syndicale et intergénérationnelle, malgré la crise que nous traversons, nous asso-

Dispensé de timbrage

POITIERS PIC



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



Section Académique de Poitiers

N°2 - septembre-octobre 2020
Déposé le 9 octobre 2020

Organe de la section académique du SNES
16 avenue du Parc d'Artillerie 86034 Poitiers Cedex
Tel : 05 49 01 34 44
Site : <http://poitiers.snes.edu>
Mail : s3poi@snes.edu
Directeur de la publication : Christelle Fontaine
Imprimé au siège du syndicat - CPPAP N°0922 s 06200

S2_16 Maison des Syndicats 10 rue de Chicoutimi 16000 ANGOULEME Tel. : 05.45.92.65.65 Mail : S2-16@poitiers.snes.edu	S2_17 1, avenue du Maréchal Juin 17000 LA ROCHELLE Tel. : 09.66.02.72.15 Mail : Snes .17@wanadoo.fr
S2_79 Maison des Syndicats 8 rue Cugnot 79000 NIORT Tel. : 06.45.57.15.59 Mail : s2-79@poitiers.snes.edu	S2_86 16 avenue du parc d'artillerie 86034 POITIERS Cedex Tel. : 05.49.01.34.44 Mail s2-86@poitiers.snes.edu

SOMMAIRE :	Edito - Calendrier des instances	p.1
	Formation syndicale	p.1
	La vie scolaire, creuset des tensions scolaires	p.2
	Profes d'anglais fatigués, désabusés mais pourquoi donc ?	p.2
	Lycées : au bord du chaos !	p.3
	Conditions toujours plus dégradées, salaire en berne : ras le bol ! - LVC	p.3
	Les retraités, des privilégiés ?	p.4

cier à la suite qui lui sera donnée afin de porter toutes nos revendications.

Pierre Cuq

⁽¹⁾ Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie

⁽²⁾ Contribution Sociale Généralisée

⁽³⁾ Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale